

**STOP à la Publicité****Le saviez-vous ?**

Le simple fait de coller un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet de réduire de **40 kg/an/foyer** la quantité de papiers qui finissent dans la poubelle !

100 STOP PUB collés, c'est 4 tonnes de papiers évités et des économies sur le coût de la collecte des imprimés publicitaires.

**Pourquoi mettre un STOP PUB ?**

Sur le territoire, la collecte du papier se fait en apport volontaire. Le STOP PUB vous évite de porter sur la plateforme de tri communale, 40 kg de publicités que vous n'avez peut-être pas regardées.

En période de vacances ou dans une résidence secondaire, la boîte aux lettres ne déborde plus et votre absence n'est pas signalée aux éventuels intrus.

**Où trouver un STOP PUB ?**

Au secrétariat de votre commune ou au siège de la C.C.V.V. (22, place de la Mairie à Moyenneville).



**Ayez le réflexe STOP PUB !**

**Actualités des Associations****ASSOCIATION PATRIMOINE ET LOISIRS****ACPG-CATM****LE TOEUFLES ASSIETTES CLUB****A LA CROISEE DES CHEMINS**

Associations ou entreprises, faites parvenir vos articles en mairie.  
Format papier, clé USB ou e-mail [mairie.toeufles@wanadoo.fr](mailto:mairie.toeufles@wanadoo.fr)

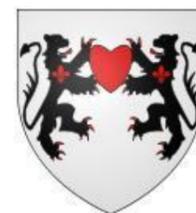
**LES DATES À RETENIR****1<sup>er</sup> semestre 2015**

Mercredi 18 Février	Carnaval des écoles dans les rues d'Acheux
Samedi 21 Mars	Loto des écoles à Toeufles
Dimanche 26 Avril	Repas des aînés
Dimanche 3 Mai	Brocante
Vendredi 8 Mai	Commémorations du 8 Mai
Dimanche 7 Juin	Fête Locale
Lundi 8 Juin	Messe des défunts
Vendredi 19 Juin	Kermesse des écoles à Acheux



**Directeur de la Publication:**  
Christian MAGNIER  
Imprimé par nos soins

**Prochain numéro :**  
Eté 2015

**COMMUNE DE TOEUFLES**

*D'argent aux deux lions affrontés de sable, armés et lampassés de gueules, chargés chacun sur l'épaule d'une fleur de lys du même, soutenant un cœur aussi*

**AU FIL DE LA TRIE...****Bulletin municipal****Le mot du Maire**

2014 s'apprête à céder sa place à 2015, et en cette fin d'année, le conseil municipal souhaite tirer le bilan sur l'année écoulée et se projeter sur celle à venir.

Depuis sa mise en place au printemps dernier, le conseil municipal s'est prioritairement attaché à assurer la continuité et la régularité budgétaire de la commune. Nous en voyons le terme et gageons que 2015 pourra être un exercice complet de programmation et de réalisation.

Des travaux de renouvellement des branchements hydrauliques ont été réalisés en 2014 et les tranches suivantes seront réalisées en 2015.

Les travaux de la fédération Départementale de l'énergie et de Véolia (électricité, réseau, église) seront aussi conduits l'an prochain, ainsi que l'étude de l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, en 2015, nous avons bon espoir de voir le chemin de la cavée du moulin protégé du ruissellement qui le ravage régulièrement et cause des dégâts sur Chaussoy...

L'association SOMEA nous a proposé un schéma d'aménagement hydraulique et avec la Communauté de Communes et l'Association Foncière Rurale nous devrions pouvoir mener ce chantier à bon terme.

Ces travaux d'ordre matériel sont une nécessité mais ne doivent pas occulter le travail quotidien, réalisé par Mr Calais, notre employé communal et par notre secrétaire de Mairie, Mme Parmentier. Ils mettent leur énergie et leur application à votre service. Toute l'équipe municipale se veut ainsi à vos côtés, dans cet esprit de cohésion et de proximité.

Cette relation, fondamentale pour les villages comme le nôtre, repose sur les liens de solidarité, qui sont le reflet des liens universels qui soudent les uns et les autres en ces périodes de fêtes de fin d'année.

Au nom du conseil municipal, et en mon nom, permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, à vous comme à tous ceux qui vous sont proches.

**Au sommaire de ce numéro****Actualités municipales :**

- Voyage des Aînés : 30 Aout 2015
- Site Internet
- Projet PNR
- Parc naturel régional Baie de Somme 3 Vallées

**Actualités du village :**

- Regroupement scolaire Acheux / Toeufles
- Bilan concours des maisons fleuries

**Infos Pratiques**

- Réduire les déchets domestiques
- Inscription sur la liste électorale

- Recensement militaire
- Location de la salle polyvalente
- Carte d'identité
- Formation BAFA
- Le compostage domestique
- Stop à la publicité

**Actualités des Associations :**

Associations ou entreprises, faites parvenir vos articles en mairie.  
Format papier, clé USB ou e-mail [mairie.toeufles@wanadoo.fr](mailto:mairie.toeufles@wanadoo.fr)

**Les dates à retenir**



## Voyage du 30 Aout 2014

C'est vers 8h que nous sommes partis pour notre sortie annuelle. Première étape, Dieppe où le commandant du bateau « le Dieppe » nous attend pour une promenade en mer d'une petite heure.



Les plus téméraires s'installent à l'avant mais une houle assez importante joue avec le bateau. Heureusement que la promenade ne dure pas plus longtemps pour certains...



Le commandant fait visiter la timonerie à ceux qui le souhaitent : vue imprenable de là haut. Temps libre à la descente du bateau avec une ballade parmi les étales du marché.

Vers 11h nous rejoignons le bus direction Muchedent. Situé en plein cœur de la forêt d'Eawy, le domaine « Rêve de bisons » est un parc de 118 hectares de bois, plaines et vallée, voué aux bisons et à leur tranquillité.



Nous sommes invités à nous diriger vers la salle de restaurant dans un tipi géant décoré de fresque représentant la migration des bisons, de peaux et de tête d'animaux (loups, ours, bisons...).



Tout le monde se régale avec le menu typique à base de bison.



Puis le maître des lieux nous invite à nous diriger vers le quai d'embarquement pour une visite nature en 4x4 militaire spécialement transformé et au confort assez rudimentaire. Nous découvrons un environnement exceptionnel où vivent des animaux en semi-liberté (cerfs, biches, daims et bisons) Réel dépaysement pour les amateurs ou les passionnés de grands espaces. L'élevage compte aujourd'hui plus de 200 bisons et en fait l'un des plus grands d'Europe. La visite se termine sous le tipi « boutique » pour ceux qui le souhaitent et nous en profitons pour faire la traditionnelle photo de groupe.



Nous prenons le chemin du retour et nous faisons une halte dans un bar de Neufchâtel en Bray où nous partageons le verre de l'amitié. Nous rentrons à Toefles vers 19h après une journée agréable et conviviale.

**A l'année prochaine pour une nouvelle virée...**

## Carte d'identité

### Pièces à fournir en Mairie :

- acte intégral de naissance
- 2 photos
- ancienne carte d'identité en cas de renouvellement
- 1 timbre fiscal de 25€ en cas de perte ou de vol
- 1 photocopie de la carte d'identité des deux parents pour les mineurs.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 les cartes d'identité sont valables 15 ans pour les personnes **majeures**. Les cartes délivrées entre le 2/1/2004 et le 31/12/2012 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir. La validité de la carte d'identité reste à 10 ans pour les mineurs.

## Formation BAFA ( brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Du 2 au 9 Mai 2015 Formation générale à Saint Maxent

Du 4 au 9 Mai 2015 Formation et approfondissement à Miannay

## Le Compostage domestique

### Pourquoi composter ?

Pour améliorer la fertilité de votre jardin, alléger votre poubelle et participer à la protection de l'environnement

### Comment composter ?

En TAS	Dans un COMPOSTEUR
Cette méthode consiste à disposer les déchets organiques sur le sol.	Il s'agit d'un bac en bois, plastique ou tout autre matériau permettant de contenir les déchets.
<b>Avantages</b> Convient aux personnes qui ont peu de temps à consacrer à l'opération Pas de contrainte de volume	<b>Avantages</b> Encombrement réduit, accès propre Compostage rapide (6 à 8 mois) Protection contre les animaux et les aléas climatiques.
<b>Inconvénients</b> Dispersion des déchets par des animaux domestiques ou sauvages. Compostage plus lent (8 à 12 mois) dû aux aléas climatiques (vent, pluie, soleil)	<b>Inconvénients</b> Contrainte de volume pour les grandes surfaces Nécessite un suivi régulier pour éviter sécheresse, odeurs.

### Trois règles d'or du bon compostage

1. Bien mélanger les matières
2. Aérer
3. Veiller à une bonne humidité

### Comment se procurer un composteur ?

Dans le cadre de notre action de promotion du compostage domestique, la communauté de communes du Vimeu Vert vend des kits de compostage composés d'un composteur en PVC vert de 600 litres, d'un bio seau de 10 litres et d'un aérateur.

### Chaque composteur est garanti 5 ans.

Les kits sont disponibles au siège de la C.C.V.V. à Moyenneville au prix de **33 € TTC** (paiement en espèce ou en chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Karine DEMAY au 03.22.20.78.90.





## Adopter des poules = réduire ses déchets de 150 kg/an = faire des économies

### Le saviez-vous ?

Les poules aiment particulièrement les déchets de cuisine et de jardin ce qui est intéressant pour diminuer le poids de notre poubelle. Ces gentilles gallinacées sont aussi de bonnes productrices d'œufs frais à domicile ce qui est plutôt plaisant pour notre portemonnaie.

En plus des déchets, il faut tout de même compléter leur alimentation en ajoutant des graines (blé ou maïs concassé). Il est même conseillé de leur donner de petits graviers afin de faciliter leur digestion et le broyage des gros morceaux non digérés. Il y a quand même quelques aliments toxiques à bannir de leur menu :

- ✓ Le céleri,
- ✓ Les trognons de chou,
- ✓ Les pommes de terre crues,
- ✓ les peaux d'oignons,
- ✓ les feuilles de poireaux,
- ✓ les pelures de bananes, d'agrumes ou de kiwis,
- ✓ les restes trop salés ou épicés,
- ✓ les fruits et pain moisis.

Elles adorent :

Dans la cuisine		Dans le jardin	
Epluchures de fruits de légumes, restes de salade	Restes de soupe	Mauvaises herbes	Herbe tondu en petite quantité
Pâtes, riz et pommes de terre cuits	Pain mouillé	Maïs et blé concassés	Petits graviers
Croûtes de fromage	Restes de charcuterie	Limaces, vers de terre...	Autres insectes marchants ou volants...
Viandes et poissons cuits			

Il faut toujours leur donner de l'eau propre et fraîche.

Les poules pondent en moyenne entre 150 et 200 œufs par an. La ponte est optimale en printemps et en été car celle-ci est stimulée par la lumière du jour.

Au-delà de 4 ans, les poules donneront moins d'œufs mais elles peuvent vivre entre 5 et 10 ans selon les espèces.

Les œufs peuvent être conservés dans le réfrigérateur de 3 à 4 semaines. Il est préférable d'écrire la date de la ponte sur la coquille de l'œuf pour s'en souvenir.

## Inscription sur la liste électorale

Pour voter en 2015 il faut être inscrit sur la liste électorale avant la fin de l'année.

**M.Magnier assurera une permanence le 31 décembre de 14 à 16h pour les inscriptions sur la liste électorale**

Les personnes intéressées doivent se présenter munies de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

Les jeunes ayant eu 18 ans en 2014 sont inscrits automatiquement.

Elections 2015 :

- Départementales les 22 et 29 Mars
- Régionales en fin d'année 2015 ( date non fixée à ce jour)

## Recensement militaire

Les jeunes, filles et garçons, dès 16 ans, doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille des parents ou de la carte d'identité pour se faire inscrire sur la liste de recensement du service national. **Cette démarche est obligatoire.**

## Location de la salle polyvalente

Habitants de la commune :

- Repas avec vaisselle 140 €
- Repas sans vaisselle 100 €
- Vin d'honneur 100 €
- Deuil Gratuit
- Associations Gratuit

Personnes extérieures à la commune :

- Repas 190 €
- Vin d'honneur 150 €
- Deuil 50 €

La caution s'élève à 229 €. La consommation électrique est en sus (0.40 €/kw)

Contacts : Secrétaire de Mairie ou Me Evelyne PARIS

Rappel : La sous-location n'est pas autorisée.

## Bientôt un site internet pour la commune !

La commune de Toeuflès sortira dans les trois prochains mois son tout nouveau site internet.

Le conseil municipal s'est mis en relation avec Somme Numérique qui propose gratuitement l'éditeur de contenus web « Word Press » aux communes de la Somme ainsi que l'hébergement de leur site.

L'actualité de la commune, les informations destinées aux administrés y seront directement mises en avant (autour de l'école, vie citoyenne, salle polyvalence, histoire et patrimoine, gîtes et chambres d'hôtes, associations...). De même, les bulletins municipaux « au fil de la trie », les comptes rendus des délibérations prises par le conseil municipal, les travaux en cours y seront également publiés, ainsi que des galeries photos, de l'histoire de Toeuflès aux dernières fêtes dans la commune. Pour les habitants qui n'ont pas accès à internet, les comptes rendus des conseils municipaux continueront à être affichés.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des photos ou des informations liées à la vie de la commune.

Administrateur du site : Didier Morel

Email : [Didier.morel11@wanadoo.fr](mailto:Didier.morel11@wanadoo.fr)

Email : [mairie.toeuflès@wanadoo.fr](mailto:mairie.toeuflès@wanadoo.fr)

somme  
numérique



## Le projet de Parc naturel régional Baie de Somme 3 Vallées.

Depuis 2006 et l'avis d'opportunité rendu par le Ministère de l'Environnement, la Picardie maritime œuvre pour le classement du territoire en Parc naturel régional.

Ce projet est aujourd'hui porté par le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées et regroupe 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. C'est parce que notre territoire possède des richesses naturelles et historiques remarquables et que les populations locales doivent pouvoir vivre et s'épanouir au cœur de ce patrimoine, que les élus animent ce projet. Le Parc a 5 missions principales :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines ;
- l'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement ;
- le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement ;
- l'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine ;
- l'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Aujourd'hui, l'ensemble des élus locaux et des techniciens travaillent à la finalisation du document de référence, la Charte du Parc, qui définit l'ambition du territoire pour son développement futur, afin de présenter le projet en avis intermédiaire devant les instances nationales à l'automne 2015.

### HORAIRES

### D'OUVERTURE

### DE LA MAIRIE

14, rue de L'Eglise  
80870 TOEUFLES

**Mardi** : 17h-19h

**Vendredi** : 10h-12h

**Tel**: 03.22.26.26.95

**Fax**: 03.22.26.26.95

**E-mail** :

[mairie.toeuflès@wanadoo.fr](mailto:mairie.toeuflès@wanadoo.fr)

**En cas d'urgence**,  
pour joindre le  
maire le numéro à  
appeler est le :

**06 27 73 37 56**

### COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous  
rappelons que les  
informations  
concernant les  
conseils  
municipaux ne  
sont que des  
résumés. Le  
compte rendu  
complet et  
approuvé par  
l'ensemble des  
élus, est  
disponible à la  
mairie sur le  
tableau  
d'affichage.



## Le Regroupement Scolaire Acheux Toeufles



Nous avons eu l'agréable surprise de voir nos effectifs en hausse par rapport à ce qui été prévu en juin. Le regroupement scolaire compte 75 enfants pour l'année 2014-2015 dont 14 enfants de Toeufles

### ➤ A Acheux :

Melle **TERNOIS Cécile** accueille 29 enfants de la petite à la grande section (9 PS-12 MS-8 GS)

M. **FAVRIL Arnaud** enseigne à 23 élèves dont 12 en CP, 5 en CE1 et 6 CE2

### ➤ A Toeufles :

Melle **BRIET Delphine** enseigne à 23 élèves dont 6 CE2, 8 CM1 et 9 CM2

Afin d'équilibrer les effectifs les élèves de CE2 ont dû être répartis en deux classes. Cette répartition s'est faite selon l'ordre alphabétique des noms de famille.

Me **BLONDEL** assure le complément de temps partiel de Melle BRIET et Me **SANGLIER** celui de Melle TERNOIS et M. FAVRIL.

Me **FOUACHE Emilie** est rattachée au RPI en tant que « brigade »

### Les Temps d'Activités périscolaires (TAP) et garderie :

Les TAP fonctionnent de 16h30 à 17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont animés par Isabelle THIEBAUT et Anaïs BERNARD

Ils sont suivis de la garderie de 17h30 à 18h30

Le tarif est de 1.60€ la séance ( TAP + garderie)

La garderie est ouverte également de 7h30 à 8h40 et le mercredi midi de 11h15 à 12h15, animée par Isabelle THIEBAUT.

### La cantine :

Fonctionne le midi sauf le mercredi

Tarif : 2.90€ le repas

Les enfants sont encadrés par mesdames THIEBAUT Isabelle et PARIS Evelyne. Les repas sont servis par mademoiselle FEST Emilie.

En collaboration avec la Communauté de Communes, nous participons en temps que commune test à un programme de prévention de réduction des déchets en compostant les déchets alimentaires.

### Le CLSH :

Le centre aéré 2014 a accueilli 75 enfants de 3 à 13 ans du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014.

Les enfants, répartis en 3 groupes, ont bénéficié de diverses sorties :

Piscine, accrobranche, poneys, jardin de la plume, soirée pyjama, Dennlys parc pour les petits de 3 à 6 ans.

Piscine, camping à St Firmin les Crotoy, accro-branche, patinoire, Bagatelle, poneys pour le moyens (7 à 9 ans) et les grands (10 à 13 ans)

Bien sur, il y avait également des jeux et ateliers proposés par l'équipe d'animation dirigée par Joëlle THIEBAUT et composée de Antoine, Caroline, Anaïs, Justine, Agathe, Manon et Angélique, aidés de Pauline et Isabelle.

### Arbre de Noël :



Après le repas de Noël du jeudi 19 Décembre, le Père Noël a remis à chaque enfant du syndicat scolaire un livre et un sachet de chocolats

## Bilan du concours des maisons fleuries

### Inscriptions

#### *Catégorie 1: Maisons avec jardin visible de la rue*

Béatrice CAUCHON – 8, Grande Rue

Jean-Marie BRABANT – 2, rue de la Chasse

Antoine MELLIER – 1, rue de l'Eglise

#### *Catégorie 2 : Maison avec bande de terre en façade*

Nadège CHEVUTSCHI – 2, rue des Champs

Julien CORNU – 6, rue des Champs

#### *Catégorie 3 : Fleurissement sur façade*

Evelyne PARIS – 3, rue du Bas

Gillette HECQUET – 5, rue de Chaussoy

#### *Catégorie 4 : Equipements touristiques, commerces et industries*

Bernard PLUMACKER – 6, rue de la Chasse

#### *Catégorie 5 : Exploitations agricoles*

Aucun candidat inscrit dans cette catégorie

#### *Catégorie 6 : Hébergements touristiques*

Catherine CLIPET – 4, rue de Chaussoy

#### *Catégorie 7 : Jardins potagers visibles d'un espace public*

Jean-Christophe CORNET – 12, rue de l'Eglise

Tous ces candidats ont été gagnants au niveau communal et récompensés par la commune pour leurs efforts qui contribuent à l'embellissement du village et pour leur participation à cette première inscription de la commune au concours des maisons fleuries.

### Candidats retenus pour participer au concours départemental

#### *Catégorie 1: Maisons avec jardin visible de la rue*

Béatrice CAUCHON – 8, Grande Rue

Jean-Marie BRABANT – 2, rue de la Chasse

#### *Catégorie 2 : Maison avec bande de terre en façade*

Nadège CHEVUTSCHI – 2, rue des Champs

#### *Catégorie 3 : Fleurissement sur façade*

Evelyne PARIS – 3, rue du Bas

#### *Catégorie 4 : Equipements touristiques, commerces et industries*

Bernard PLUMACKER – 6, rue de la Chasse

#### *Catégorie 5 : Exploitations agricoles*

Aucun candidat inscrit dans cette catégorie

#### *Catégorie 6 : Hébergements touristiques*

Catherine CLIPET – 4, rue de Chaussoy

#### *Catégorie 7 : Jardins potagers visibles d'un espace public*

Jean-Christophe CORNET – 12, rue de l'Eglise

### Gagnants au Palmarès départemental 2014

Le village de Toeufles a été récompensé d'un troisième prix dans la catégorie « Hébergements touristiques »

#### *Catégorie 1: Maisons avec jardin visible de la rue*

1<sup>er</sup> Prix : M. DAULLE Abbeville

#### *Catégorie 2 : Maison avec bande de terre en façade*

1<sup>er</sup> Prix : M. THIERY – Guyencourt-Saulcourt

#### *Catégorie 3 : Fleurissement sur façade*

1<sup>er</sup> Prix : Mme de la GUERRA – St Valery sur Somme

#### *Catégorie 4 : Equipements touristiques, commerces et industries*

1<sup>er</sup> Prix : M. PARAGE – Ailly le Haut Clocher

#### *Catégorie 5 : Exploitations agricoles*

1<sup>er</sup> Prix : M. LEGRAND – Acheux en Amienois

#### *Catégorie 6 : Hébergements touristiques*

1<sup>er</sup> Prix : Gîte communal – Forest l'Abbaye

#### **3eme Prix : Catherine CLIPET –Toeufles**

#### *Catégorie 7 : Jardins potagers visibles d'un espace public*

1<sup>er</sup> Prix : M. DEGARDIN – St Valery sur Somme